



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHERON

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 27 mars 2024 à 19 h 00**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	18

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

**Secrétaire de séance** : Aurélie GROSSO

**Conseillers municipaux présents** : SERRUS Jean-Pierre, JEAN Didier, MICHELOTTI Marie-Line, VAILLAT Fanny, GROSSO Aurélie, LEBRE Jean-Marie, FANTAUZZO Marie-France, BREBION Pascal, COUSTABEAU Gérard, ROBERT Astrid, MANDINE David, AYME Michel, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix, MORENO Manuel

**Conseillers municipaux ayant donné pouvoir** : SBLANDANO Bruno donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre, LAFOND Emilie donne pouvoir à VAILLAT Fanny, URAS Patrick donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie

**Conseillers Municipaux absents** : MILAD Lydie, POSTIAUX Régis, SERAFINI Audrey,

**Délibération N° 24/73-**

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION 2024 DE L'ASSOCIATION PATRIMOINE ART ET CULTURE**

Rapporteur : M. Jean-Pierre SERRUS

RICARD Isabelle (pouvoir à M. BOUKHECHAM), VANHALST Philippe (pouvoir M. ROUSSIER), VANDENBOSSCHE Frédéric, BOURGUE Michèle, CARELLO Danielle, JEAN Nathalie sortent de la salle.

Madame la Première Adjointe expose que chaque année les associations du village, sportives, culturelles ou caritatives, déposent un dossier de demande de subvention à la commune. Cette demande a pour but d'obtenir une aide financière pour leur fonctionnement ou pour un projet ponctuel.

Présente la demande de subvention de l'association Patrimoine Art et Culture pour l'exercice 2024.

Vu la Commission des Finances du 25 Mars 2024,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

à l'unanimité des suffrages exprimés (18) et 8 ne prenant pas part au vote (RICARD Isabelle (pouvoir M. BOUKHECHAM, VANHALST Philippe (pouvoir M. ROUSSIER), VANDENBOSSCHE Frédéric, BOURGUE Michèle, CARELLO Danielle, JEAN Nathalie),

**ATTRIBUE** une subvention de 10.500 € à l'association Patrimoine Art et Culture, pour l'exercice 2024.

**INSCRIT** la dépense sur le budget correspondant.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

Aurélie GROSSO



Acte rendu exécutoire après télétransmission  
En Sous-Préfecture le... 9/04/24  
Et de la publication sur le site internet le.....  
ou notification le .....

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com